

# Plateforme réformiste au sein du Parti socialiste suisse

**Communiqué de presse du 4 octobre 2017, 12.00 heures**

## Une initiative à éviter

**L'initiative populaire fédérale lancée par les Jeunesses socialistes suisses (JUSO) „Soulager les salaires, imposer équitablement le capital“ (initiative 99%) se base sur une image erronée de la réalité, produit de nouvelles injustices et nuit gravement aux PME qui constituent la colonne vertébrale de l'économie suisse. La plateforme réformiste du PS suisse s'oppose à cette initiative qui, de plus, va à l'encontre de principes fondamentaux du PS suisse concernant la fiscalité.**

La distribution inégale des revenus et de la fortune est un problème social reconnu qui doit être corrigé au niveau de la taxation de certains revenus. Or, l'initiative proposée par les Jeunesses socialistes est absolument inadéquate pour supprimer ces inégalités. Au contraire, elle produit de nouveaux et graves problèmes et enfreint de nombreux principes défendus, à raison et avec succès, par le Parti socialiste.

Les Jeunesses socialistes veulent taxer les revenus du capital dépassant 100'000 francs à un taux de 150% au lieu de 100%. La plateforme réformiste du PS suisse rejette cette proposition pour les raisons suivantes :

1. Il n'y a aucune raison objective de catégoriser les revenus sur une base morale. Chaque franc gagné légalement doit être soumis de la même manière à l'impôt. Le droit fiscal actuel souffre justement du fait que certaines formes de revenus, comme par exemple les revenus découlant de participations dans des entreprises, profitent de privilèges (système d'imposition des dividendes, gains sur le capital). C'est à ce niveau qu'il convient de rendre la fiscalité plus équitable. C'est ce principe que le PS suisse défend depuis des années.
2. Comme justification pour cet „impôt punitif“ sur les revenus du capital, les Jeunesses socialistes visent ceux qu'ils qualifient de „super-riches“ de Suisse. Or, dans les faits, ce sont les propriétaires de PME qui seront touchés, eux qui ont constitué leur prévoyance vieillesse par le biais d'investissements dans l'immobilier et dans le capital afin de pouvoir vivre après leur retraite des intérêts (revenus) correspondants. Il n'existe aucune raison objective de punir ce comportement de manière fiscale. A titre d'exemple, l'initiative des Jeunesses socialistes augmenterait la charge fiscale d'un revenu imposable de 200'000 francs de 40%.
3. Finalement, l'initiative des Jeunesses socialistes sape l'assise politique du Parti socialiste. Pour combattre les privilèges fiscaux des riches (comme par exemple dans le cas de la fameuse taxation dégressive du canton d'Obwald), le PS s'appuie systématiquement sur l'exigence constitutionnelle d'une „fiscalité basée sur la capacité économique“. Cette position lui a valu un large soutien populaire. Si un contribuable se voit taxé 50% de plus qu'un autre pour la seule raison que son revenu provient d'un revenu de capital plutôt que d'un salaire, il s'agit d'une attaque frontale contre cette exigence de l'imposition selon la capacité économique. Cette violation de nos principes pourrait très rapidement saper les valeurs socialistes.

Pour toutes ces raisons, la plateforme réformiste du PS suisse rejette de manière déterminée l'initiative des Jeunesses socialistes et enjoint les organes du parti à ne pas soutenir ce volte-face par rapport à la politique fiscale éprouvée de notre parti.

*Les informations peuvent être obtenues auprès de :*

*Yvonne Beutler, Conseillère municipale de Winterthur, cheffe des finances*

*(079 241 72 06, atteignable à partir de 13h30)*

*Erich Fehr, Maire de Biel/Bienne (079 415 53 05, atteignable entre 14 et 16 heures)*